LE GRANGEOIS

septembre 2013

infos pratiques :

Ouverture Mairie
Mardi de 13 h à 18 h - mercredi au samedi de 9 h à 12 h
Tél : 04.75.71.50.27 Fax : 04.75.71.51.74
e-mail : granges.les.beaumont@cc-pays-romans.fr

Déchetteries
Mours-Saint-Eusèbe, rue du Vercors, 04.75.72.99.28
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
Fermeture le mardi
Décembre, janvier, février : fermeture le jeudi et vendredi matin
Romans-sur-Isère, 12, bis de l'avenue de la Déportation, 04.75.05.93.74
Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30
L'accès aux déchetteries est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile

Bibliothèque
lundi, mardi de 16 h à 17 h 30
1er et 3ème mercredi de 15 h à 16 h
samedi de 11 h à 12 h
Fermée pendant les vacances scolaires. Les bénévoles assurent la gestion de celle-ci

Réservation de la salle des fêtes
Contacter Patrick ROBIN au 06.31.42.53.22

Site créé par le comité des fêtes : http://www.granges-les-beaumont-26.com
L'onglet "MAIRIE" vous permet de :
- consulter les **infos pratiques de la commune** : horaires, mairie, déchetteries, bibliothèque, paroisse et autres infos
- retrouver le journal **le Grangeois**, en ligne. Il vous informe tous les trimestres de la vie de notre commune et de nos associations.

Communauté d'Agglomération du Pays de Romans (C.A.P.R.)
http://www.cc-pays-romans.fr

Professionnels de santé sur la commune
Infirmière : Emmanuelle Maillard, 06.07.97.85.13
Kinésithérapeute : Lauriane Robin, 06.49.83.61.31
Psychomotricienne : Virginie Herbinière, 07.81.45.13.12

Bulletin trimestriel n° 21

Responsable de la publication
Commission de la communication de la mairie

Vie communale

Vie communale

NOUVEL ADJOINT À LA MUNICIPALITÉ

Un conseiller municipal déjà très actif depuis son début de mandat est venu renforcer l'équipe actuelle.
Il s'agit de Jean-Paul Rolland nommé 4ème adjoint au dernier conseil municipal.
Il prendra en charge l'équipe technique municipale, le domaine de la prévention et de la sécurité au travail, et le secteur des achats et des équipements mobiles. Ses compétences serviront l'intérêt de la commune. Nous sommes ravis qu'il nous rejoigne et qu'il participe bien plus encore à la vie de la commune.

TRAVAUX DU CENTRE VILLAGE

Vous pensez que les travaux n'avancent pas assez vite, que circuler entre l'école et le mairie est un véritable problème, que même après la Mairie, la route est encore épouvantable… Vous avez raison… Mais que fait donc la Municipalité ?

Elle se débat avec certains problèmes : tout avait pourtant bien commencé. La livraison des dalles de pierres des Baronnies était faite dans les temps. Elles habillent le parvis entre l'église et la Mairie. L'architecte urbaniste les avait commandées bien en avance. Toutes les tranchées avaient été creusées recevant les différents réseaux qui passent maintenant devant la Mairie, le maçon et le fontainier avaient donné les plans de la fontaine, les éclairages d'ambiance étaient choisis suite aux essais…

Bref, les élus étaient confiants dans le planning des futurs travaux.
Les réunions de chantier hebdomadaires servent justement à organiser les travaux, à voir les difficultés et à trouver ensemble des solutions avec les compétences de chacun, architecte, ingénieur, entreprises et élus.
Mais voilà que les dalles de pierres assemblées devant la Mairie, ne sont pas taillées d'équerre. Des joints corrects sont donc impossibles à réaliser. Il faut renvoyer toute la marchandise et refaire d'autres dalles. Et le temps court avec les vacances d'été qui arrivent pour beaucoup d'entreprises.

Les travaux de réalisation de la fontaine ont tout de même avancé. La maçonnerie du centre de la fontaine a été construite. Cette partie va recevoir le système de filtration et le mécanisme des jets. Le pourtour sera réalisé prochainement.

Dès le retour des dalles, les travaux reprendront. Nous comprenons l'impatience des grangeois à voir avancer ce chantier surtout s'ils utilisent la voirie cahoteuse du centre village. Mais rapidement ensuite le béton désactivé recouvrira la majeure partie du sol sauf autour de la fontaine où l'architecte nous réserve un revêtement en « opus insertum ». La surprise…

Les barrières de sécurité ont été posées à l'entrée du mail piéton, rue Henri Machon.
Les nouvelles plantations sont arrosées régulièrement pour permettre un bon développement du feuillage.

Subsiste toujours le problème de l'acquisition des terrains pour poursuivre ensuite le dévoiement de la route qui terminera la deuxième tranche.
La société SDH qui doit construire un ensemble immobilier comprenant un cabinet de professions paramédicales et des appartements souhaiterait débuter les travaux mais elle n'est pas non plus maîtresse de la situation.
En fait c'est le promoteur qui souhaiterait construire plus en arrière qui bloque la situation pour des raisons financières. Les taxes municipales réglementaires dues à la Mairie pour amener les réseaux indispensables à la construction, sont jugées trop chères par ce promoteur privé. Pourtant la viabilisation des terrains a un coût pour la Municipalité et les travaux du centre village profiteront aux nouvelles constructions.

La patience est une vertu dont les élus ne manquent pas.

LE MONUMENT AUX MORTS VA ÊTRE DÉPLACÉ

Ce monument est érigé pour rappeler le courage et le patriotisme de nos soldats morts pour la France lors de la Grande Guerre.
Nous leur rendons hommage, chaque année, lors des cérémonies de commémoration du 11 novembre et du 8 mai. Ce monument fait partie de notre patrimoine.
Il est placé au fond de la deuxième partie du cimetière.
Les élus souhaitent le rapprocher du cœur du village et l'installer entre l'église et la Mairie. Les fondations ont été préparées par les employés municipaux.
Les élus ont sollicité l'avis du «Souvenir Français», association d'anciens combattants, qui n'y voit pas d'objection.
Dès que les travaux le permettront, ce monument sera déplacé et trouvera sa place plus près de nous.
Est-il utile de rappeler qu'en France, il y eut pendant la guerre de 1914-1918, 1,4 million de morts et 3 millions de blessés sur 8 millions de mobilisés ; la population française était alors de 40 millions d'habitants à l'époque ?
Souvenons-nous encore…

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CIMETIÈRE

Il n'existait pas de règlement intérieur du cimetière jusqu'à présent.
La commission communication s'est penchée sur ce problème et a travaillé pour écrire un règlement en prenant exemple sur d'autres documents existant dans des communes voisines.
Bien évidemment il a fallu l'adapter à notre propre cimetière avec ses contraintes et ses besoins.
Puis la commission l'a présenté au Conseil Municipal. Après quelques rectificatifs, il a été adopté et Monsieur le Maire a signé l'arrêté.
Il sera affiché prochainement sur le mur du cimetière.

NOUVEAU RÈGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE ERA

Devant certaines difficultés posées lors de la location de la salle ERA, il était nécessaire de revoir le règlement intérieur d'utilisation des salles de l'Equipement rural d'animation.
Certaines dispositions ont été prises au cas où la salle serait rendue en mauvais état.
D'une part une caution d'un montant de 250 € sera exigée pour faire face au nettoyage de la salle et d'autre part il sera demandé une autre caution de 500 € pour la réparation de dégâts éventuels. Les chèques seront rendus 15 jours après la location pour faire face à une découverte tardive de dégradation.
Il est également rappelé qu'il est interdit d'utiliser des trépieds raccordés à une bouteille de gaz.
Un état des lieux précis a également été réalisé. Il complétera ce nouveau règlement.

NOUVEAU DÉCOUPAGE DES CANTONS AUX FUTURES ÉLECTIONS CANTONALES 2015

Le nombre des cantons diminuera. Il passera de 36 à 19 cantons mais le nombre de conseillers généraux ne changera presque pas (+2) car des binômes mixtes avec leurs suppléants respectifs remplaceront le conseiller général actuel. Ce nouveau découpage est établi pour être en conformité avec la loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

NOUVELLES DU MONDE AGRICOLE

Cette année 2013 a été assez particulière. Le printemps s'est annoncé tardivement avec les mois d'avril et mai encore sous les frimas ce qui a retardé la saison de 15 à 21 jours.

Puis le 9 juillet un épisode de grêle s'est abattu sur la commune et a endommagé toutes les cultures de fruits d'été, fruits d'automne, légumes de plein champ, vignes, céréales, cultures florales et jardins potagers. Cet orage a fait de gros dégâts ; les fruits produits sur la commune ont été touchés entre 75 et 98% en fonction de la localisation. Beaucoup de la production a été mise par terre ou cédée à l'industrie alimentaire pour faire des confitures par exemple.
Suite à ces intempéries, Monsieur le Maire a fait un courrier à la préfecture afin que la commune soit reconnue commune sinistrée.
Nous conseillons à chaque exploitant de se rapprocher de la MSA ou de sa banque pour se faire connaître.

INFORMATIONS

1. **Les grilles d'évacuation** des eaux pluviales ainsi que les puits perdus permettent l'écoulement des eaux de pluie et leur pénétration dans le sol. Or certaines personnes jettent leur restant de ciment ou de béton dans ces grilles ce qui bouche, en séchant, la couche de graviers et rend inopérante l'évacuation des eaux. Un nettoyage d'1 puits perdu coûte 400 € à la commune. Nous en avons plusieurs dizaines dans les lotissements. La facture sera donc salée si ces comportements se répètent !

2. Nous vous rappelons que vous avez la possibilité d'aller à la déchetterie de Mours Saint Eusèbe ou de Romans pour déposer gratuitement ses gravats, encombrants, déchets végétaux…Ce n'est donc pas une démarche citoyenne que de déposer cela aux pieds des points d'apport volontaire.

3. Il vous est soumis l'idée de mettre à **sens unique la rue du Vercors** (sauf devant l'habitation du N° 1) sur une partie, jusqu'au premier rond point, suivie de la rue du mont Pilat. Le sens serait de prendre la rue jusqu'au rond point puis de tourner à droite et de faire le tour par la rue du Mont Pilat. Le reste des voies serait inchangé. Qu'en pensent les riverains ? Cette proposition ne sécuriserait-elle pas la circulation dans son cheminement ? Nous vous invitons à venir en Mairie pour donner votre avis sur ce changement.

4. **L'ambroisie : c'est l'affaire de tous et la responsabilité de chacun.** L'ambroisie est une plante envahissante qui nuit à la santé car son pollen provoque des réactions allergiques. Il suffit de 5 grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les personnes sensibles à cette plante. **Nous avons besoin des efforts de tous, au quotidien et dans la continuité des saisons pour combattre par arrachage le développement de cette plante conformément à la lettre et à l'esprit de l'article L.110-2 du Code de l'Environnement qui impose à chacun de veiller et de contribuer à la sauvegarde et à la protection de l'environnement.**

5. **ERDF dans la Drôme et l'Ardèche :** pour développer le réseau et améliorer la qualité de votre alimentation électrique, des travaux sont réalisés tous les jours sur les réseaux de distribution. La plupart de ces travaux est effectuée sous tension, sans coupure d'électricité pour le client. Cependant pour la sécurité de ces techniciens et des entreprises intervenantes, ERDF doit parfois interrompre cette alimentation pendant quelques heures. ERDF vous propose le service **Prévenance Travaux** : un seul geste simple et gratuit, votre inscription sur www.erdf-prevenance.fr et ERDF vous garantit d'être informé par mail, 15 jours à l'avance des éventuelles coupures d'électricité pour travaux sur les réseaux.

6. Le Préfet de la Drôme a interdit par arrêté n° 2013-11460007 du 24 avril 2013 l'incinération des déchets verts, des végétaux coupés ou sur

pieds, à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel. Cette interdiction englobe aussi les incinérations des végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces verts publics ou privés. Les incinérations des végétaux entrepris par les agriculteurs et forestiers dans le cadre de leurs activités professionnelles ne sont pas concernées.
La commune de Granges Les Beaumont fait partie des communes situées en zones sensibles d'un point de vue qualité de l'air au sens du décret du 16 juin 2011 relatif aux schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie.
Une raison de plus d'emprunter le chemin de la déchetterie de Mours ou de Romans.

7. Les séniors face aux risques liés au démarchage à domicile
   Quelques principes de bon sens :
   - N'ouvrez pas votre porte si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile.
   - Exigez toujours la présentation d'une carte professionnelle : l'extrait Kbis est une véritable carte d'identité d'une entreprise immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés.
   - Ne versez jamais d'argent ou ne remettez pas de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours (délai pendant lequel le consommateur peut se rétracter).
   - Ne signez pas un document non daté ou anti-daté.
   - Pensez à noter le numéro d'immatriculation du véhicule.
   - Attention aux faux plombiers, faux agent EDF…Ils peuvent profiter de cette visite pour procéder à un repérage des lieux en vue d'un cambriolage. Avisez la gendarmerie de tout fait suspect.

   Rappel de la réglementation : les professionnels agissant par démarchage à domicile doivent justifier de leur identité professionnelle, de la réalité de l'entreprise et respecter les dispositions telles que la rédaction d'un devis précisant le délai de rétractation et les conditions de paiement.

8. Rappel : L'année 2014 est une année d'élections. Les nouveaux grangeois doivent s'inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2013 pour pouvoir voter en 2014.

9. **0810.26.26.07** sont les coordonnées du centre départemental d'appels téléphoniques relatifs aux transports drômois, qui répond aux questions des usagers sur les horaires, les points d'arrêts et les tarifs du lundi au vendredi de 7h30 à 19 heures et le samedi de 8 h 15 à 12 h 15 et de 14 h à 17 h toute l'année sauf les jours fériés. Pour le transport scolaire les informations sont sur le site : http:// www.ladrome.fr

10. Grangeois, Grangeoises, vous avez tous plus ou moins entendu cet été le bruit parfois tonitruant de motos ou d'engins motorisés dans les rues du village. Certains jeunes ont pris nos routes pour un terrain de cross car ils roulaient avec des véhicules non homologués. A maintes reprises, les élus ont appelé la gendarmerie pour faire cesser ce vacarme. Monsieur le Maire a rencontré ces jeunes à plusieurs reprises. La gendarmerie est intervenue souvent sans résultat flagrant. Mais c'est un travail de longue haleine qui a été entrepris par les forces de l'ordre et des mesures coercitives ont pu être prises finalement dans le cadre des délais d'application de la loi.

11. Nouvelle adresse à compter du 7 octobre 2013 du pôle emploi de Tournon :
    ZA La Pichonnière,
    123 impasse Olympe de Gouges
    07300 Tournon sur Rhône
    www.pole-emploi.fr
    Par téléphone : 3049 (demandeurs d'emploi)
    3995 (entreprises)

LE TRAVAIL DE NOS SALARIÉS TECHNIQUES

Ils sont là mais ils sont partout à la fois. Le matin là, l'après-midi ailleurs.
Leur travail est polyvalent car leurs missions sont diverses : ils doivent entretenir les espaces verts sur les espaces publics de la commune (taille des arbustes, haies, élagage des arbres, tonte des terrains herbés, désherbage, nettoyage des massifs…).
Nos salariés doivent également agir rapidement sur tous les dysfonctionnement des bâtiments communaux (fuite d'eau, lavabo bouché…) et gérer leur entretien en lien avec Edwige Pugnet, Karen Thiebaut,(cantine) et Pauline Ferrière. (école maternelle).
L'entretien des routes fait

également partie de leur travail (broyage des bas côtés, marquage au sol, signalisation, pose d'enrobé si nécessaire sur la chaussée, nettoyage des grilles d'évacuation des eaux pluviales…).
Une autre occupation dont ils se passeraient bien, est le nettoyage des abords des points d'apport volontaire (bennes de tri). Ils découvrent souvent le lundi matin des lieux encombrés de cartons ou de saletés que les personnes ont laissé là.
Sûrement des gens pressés qui n'ont pas pris le temps de découper les cartons ou de se rendre à la déchetterie !!! Les élus et les salariés déplorent ce manque de civisme qui occasionne une importante perte de temps pour nos salariés.
La commune s'est dotée de matériel performant mais celui-ci demande aussi un entretien régulier assuré également par leurs soins sauf pour les révisions des véhicules.
Bien évidemment le travail change au fil des saisons. Il y a plus de travaux extérieurs l'été et des occupations plus fréquentes dans les bâtiments communaux l'hiver.
Leur travail nécessite outre des compétences techniques, un esprit d'initiatives et d'autonomie.
L'élu référent qui sera maintenant Jean-Paul Rolland, planifiera avec eux le travail de la semaine.

VÉLOROUTE VOIE VERTE DE LA VALLÉE DE L'ISÈRE

Cette voie relie la Savoie et la Haute Savoie via Chambéry et Grenoble à la Drôme où elle rejoint la VVV Viarhôna.
Sur sa partie drômoise longue de 42 kilomètres, la VVV alterne entre des portions en Véloroute (partage de la route avec les autres usagers) avec des portions en voie verte(voie réservée à la circulation non motorisée).
Trois ouvrages neufs franchissent l'Isère dont un est situé entre Granges Les Beaumont et Châteauneuf sur Isère au niveau de la Vanelle.
Cette passerelle métallique est en cours d'achèvement. Sa largeur utile est de 3,5 mètres, permettant la circulation des piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers et cavaliers pied à terre.
L'ensemble de l'itinéraire sera opérationnel pour fin 2013. La commune s'intéresse à mettre en place la signalétique concernant le village.
Sur ce sujet les restaurateurs, les agriculteurs faisant de la vente directe au public, les hébergeurs, les professions paramédicales, les commerçants…seront sollicités par la Mairie pour travailler ensemble sur cette signalétique.
C'est un bon moyen de valoriser et de faire connaître les richesses de notre territoire.

LE PROJET ERIDAN

Ce projet consiste à mettre en place une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel dans la vallée du Rhône sur environ 200 kilomètres de long, entre Saint Martin de Crau dans les Bouches du Rhône jusqu'à Saint Avit dans la Drôme. Ce projet est mené par GRT gaz qui en est le maître d'ouvrage. L'objectif de ce projet est double : d'une part il s'agit de renforcer la sécurité énergétique française et européenne et d'autre part de faciliter l'accès des fournisseurs au marché français du gaz naturel afin d'offrir plus de choix aux consommateurs. Cette canalisation passera sur la commune de Granges Les Beaumont.
C'est pourquoi il est nécessaire de vous parler de ce projet qui impactera notre commune. Il existe déjà une canalisation de gaz d'un diamètre de 600 mm environ, posée dans les années 1970, qui traverse notre village et qui a fait l'objet, il y a quelque temps, de travaux de renforcement de la sécurité suite à une nouvelle réglementation européenne.
Cette nouvelle canalisation enterrée sous 1 mètre de terre et constituée de tubes d'un diamètre de 1,20 mètre, concerne 3 régions, 5 départements, 84 communes dont 59 traversées.
Elle vise à répondre à la demande croissante de gaz naturel .Selon GRT gaz, le tracé de cette canalisation a fait l'objet de nombreuses études concernant

l'impact sur l'environnement, les dangers et permet de concilier aux mieux les activités humaines, la sécurité et l'environnement.
Un dossier complet sur l'implantation de cette infrastructure gazière est consultable en Mairie aux jours et heures d'ouverture de celle-ci.
Une enquête publique unique, diligentée par le préfet de la Drôme, se déroulera du lundi 30 septembre au jeudi 31 octobre 2013 à 12 h 00. Il y aura une permanence en Mairie le mardi 8 octobre 2013 de 14 h à 17 h. Si cette date ne vous convient pas, vous pouvez vous rendre à d'autres permanences en Mairies de Clérieux, Châteauneuf sur Isère, Saint Donat sur Herbasse. Les dates de ces permanences sont affichées en Mairie.
Vous pouvez aussi envoyer un courrier au Président de la Commission d'Enquête à la Mairie de Pierrelatte (siège de l'enquête).
Nous vous invitons donc à venir consulter le dossier en Mairie.

HABITER MIEUX : DES SUBVENTIONS IMPORTANTES POUR LES TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Les subventions de L'Anah (Agence nationale de l'habitat) sont attribuées sous conditions de ressources. A compter du 1er juin, le niveau autorisé a été revalorisé et plus de la moitié des propriétaires occupants peuvent prétendre à des subventions.
Le niveau d'aide global se situe selon les situations de 50 à 80%. Elles sont complétées par des subventions de la Région et des primes (ANAH, Département, Communauté d'Agglomération du Pays de Romans, Canton de Bourg de Péage). Un prêt à taux zéro de Procivis Vallée du Rhône peut compléter les subventions.

Les communautés de communes du Pays de l'Herbasse, Canton de Bourg de Péage et la Communauté d'Agglomération du Pays de Romans ont mis en place des permanences bimensuelles à Romans au siège de la communauté d'agglomération du Pays de Romans.
Une mission d'animation a été confiée au CALD qui peut intervenir gratuitement pour donner des conseils sur les travaux et aménagement à réaliser, informer sur toutes les aides financières et visiter les logements si des subventions sont possibles.

Le CALD peut conseiller sur les travaux les plus efficaces. Les travaux d'adaptation du logement peuvent également être fortement subventionnés.
Les permanences du CALD en Octobre et Novembre sont :

Communauté d'agglomération du Pays de Romans
13-15 rue Réaumur,
ZI des Allobroges - Romans

En Octobre : lundis 7 et 21
En Novembre : lundi 4 et 18
de 8 h 30 à 9 h 30

Un numéro vert permet de joindre les services du CALD à Valence aux heures d'ouverture des bureaux : 0 800 300 915.
Un mail : eoh@dromenet.org

Vie associative

BIBLIOTHÈQUE

Avec la rentrée scolaire, la bibliothèque a rouvert ses portes et nous sommes heureux de revoir nos lecteurs.
Notez qu'il y a des changements dans les jours et heures d'ouverture au public :

- Lundi 16 h - 17 h 30
- Mardi 16 h - 17 h 30
- Mercredi 15 h - 16 h (le 1er et 3ème du mois)
- Samedi 11 h - 12 h

Nous espérons avoir de nouveaux lecteurs. Venez nous rencontrer, visiter nos locaux et… peut être prendre un livre.
La cotisation annuelle est de 6 euros.
Le bibliobus de Valence est passé récemment : de nouveaux livres vous attendent !

L'équipe de la bibliothèque

PAROISSE SAINTE CLAIRE EN DAUPHINÉ
CLOCHER SAINT MAURICE DE GRANGES LÈS BEAUMONT

Vous avez peut être eu l'occasion de remarquer que le tableau d'affichage du mur de l'église a été rénové. Il constitue maintenant notre meilleur outil de communication.

Vous pourrez dorénavant y trouver les informations concernant la paroisse Sainte Claire et celles intéressant directement notre clocher Saint Maurice.

A partir du mois de novembre nous vous proposerons, comme cela a été fait pour le Carême, un temps de prière de l'Avent 2013 à 18 h à l'église les :

- Jeudi 28 novembre 2013
- Jeudi 5 décembre 2013
- Jeudi 12 décembre 2013
- Jeudi 19 décembre 2013

Ces dates seront, bien sûr, affichées en temps utile.

Bonne rentrée à tous.

L'équipe paroissiale,
Marie-Odile BELLEC,
Elisabeth BEAUMIER,
Marie-Jo MAGET

Amicale de l'Ecole

ABC

Granges les Beaumont

e-mail : amicale.ecole.glb@gmail.com
http://www.amiecoleglbg.asso1901.com/pages/presentation.php

Bonjour à tous,

Quelques mots sur la fin d'année scolaire 2012/2013 :

La fête des écoles, sur le thème du Brésil, haute en couleur, a réuni de nombreuses familles dans la cour de l'école primaire.
Les enfants ont interprété les chansons, certaines en portugais, apprises tout au long de l'année avec Sylvaine Para (intervenante en musique dont les prestations sont financées par l'amicale de l'école). Ils ont créé une ambiance festive au son de leurs instruments créés par eux-mêmes.
Un buffet convivial a clôturé cette belle soirée.

Nous commençons maintenant une nouvelle année avec 102 enfants.
Un nouveau maître vient de rejoindre l'équipe enseignante, les lundis dans la classe des GS/ CP.

Notre vide grenier annuel qui devait se dérouler le 29 septembre a du être annulé à cause d'une météo peu propice.

Nous organisons aussi une soirée spectacle avec l'humoriste Vincent Borel le **samedi 30 novembre**.

Nous vous rappelons que toutes nos manifestations ont pour but de permettre le financement de nombreuses activités au sein même de l'école et de fournir du matériel aux enseignants.

Ainsi, les classes de GS/CP et de CE1/CE2 vont se rendre ce 1er trimestre à la piscine Caneton à Romans toutes les semaines.
Nous vous informerons dans le prochain « Grangeois » des autres manifestations organisées par l'amicale.
Bonne rentrée à tous.

Francis et les membres de l'Amicale

CLUB DU MUGUET

22 rue Jacques Brel
26600 Granges les Beaumont
Tel : 04.75.71.68.82

Les vacances sont finies !!! Vive la rentrée.

Notre club a repris ses activités le 5 septembre 2013.Nos adhérents sont heureux de se retrouver, d'échanger, de partager, de se raconter les dernières nouvelles, et aussi de reprendre : les jeux de coinche, Triominos, Rumiskubs, Scrabble, etc., et bien sur… la pétanque à leur grande joie !

Calendrier de nos activités pour **2013 / 2014 :**

- **7 au 14 septembre :** Voyage de la fédération à Cogolin «village club»
- **30 septembre au 3 octobre 2013 :** Voyage inter -club «les lacs italiens» 5 adhérents y participent, nous attendons avec impatience leur compte rendu.
- **15 Novembre 2013 :** repas à l'Auberge des collines.
- **19 décembre 2013 :** Bûche de Noël et vente des timbres 2014 cartes d'adhérents.

Le club sera fermé pendant les fêtes de fin d'année et, reprendra le :

- **9 janvier 2014 :** avec la galette des rois, et la vente des timbres cartes d'adhérents.
- **15 janvier 2014 :** concours de coinche interclubs, organisé par le club du Muguet ,ouvert à tous.
- **31 janvier 2014 :** Assemblée générale compte-rendu 2013
- **6 février 2014 :** après-midi crêpes
- **24 avril 2014 :** Pognes de Pâques

Notre centenaire Madame Blanc nous à quitté cet été. La cérémonie religieuse s'est faite dans l'intimité. Ayons une pensée pour elle, qui aimait tant les rencontres du club ; et sa plus grande joie a été de fêter ses 100 ans parmi nous.
Nous espérons que la santé de certains adhérents s'améliore, qu'ils puissent revenir très vite, où ils sont attendus avec impatience.

ASSOCIATION JEUNESSE POUR TOUS : SECTION CYCLOS

Cher Grangeoises, Grangeois, amis (es) cyclistes, les Granges de France nous ont permis de réaliser un raid dont le départ a été donné à Granges le Roi le 4 août. Nous sommes 36 au départ : 22 cyclistes et 14 accompagnateurs pour rejoindre Granges sur Lot après un parcours de 780 km en 7étapes.

Ce 4 août, la 1ère étape nous mène à La Ferté Saint Cyr, le soleil nous accompagne dans la traversé de la Beauce, avec ses champs de blé à perte de vue parsemés de moulins à vent (éoliennes), Don Quichotte aurait aimé. Après un parcours de plaine sans difficulté nous arrivons au centre équestre pour notre première nuit.

Plaine de la beauce

Le 5 août, nous prenons la direction d'Amboise arrivée de la 2ème étape toujours avec le beau temps, nous décidons de dévier de notre itinéraire pour une visite du château de Chambord, (les abords seulement) l'accès nous est facilité avec les vélos, nous passons par le château de Villesavin,

Amboise

Chambord

puis nous flânons le long de la Loire jusqu'à Amboise, le parcours facile et la distance courte nous permettent d'arriver de bonne heure et de visiter le château, et de flâner au bord de la Loire.

Le 6 août, direction Le Blanc dans l'Indre 3ème étape 105 km, parcours vallonnés, le beau temps nous a lâché, il fait frais une petite bruine nous accompagne, un détour par Chenonceau pour permettre aux accompagnateurs de visiter le château, les cyclistes continuent leur route, la route est encore longue. Le gite est situé aux abords de la ville sur un coteau et domine la Creuse.

Le Blanc (la Creuse)

Le 7 août, nous quittons l'Indre en direction de Saint Junien 111 km situé dans la Haute Vienne, le parcours est de plus en plus vallonné, on se croirait dans les montagnes russes, nous roulons sur des petites routes nous faisons une halte à Oradour sur Glane pour visiter les ruines et le mémorial.
Nous logeons dans une auberge de jeunesse.
Le 8 août, nous sommes attendus à Mussidan en Dordogne étape la plus longue 136 km, le parcours est toujours aussi vallonné les villages traversés sont bien restaurés et fleuris ce qui fait leur charme, la ville de Brantôme surnommée la petite Venise du Périgord magnifique avec son abbaye vieille de 1 200 ans, au bord de la Dronne. Nous longeons la Dronne jusqu'à Rouffelier, puis nous roulons sur Gravelle au bord de la rivière Isle qui va nous guider jusqu'à Mussidan.

Brantôme

Brantôme

Le 9 août, l'avant dernière étape de 96 km nous mène à Cadouin, le soleil est toujours de la partie, après avoir traversé la Dordogne nous entrons dans le vignoble, la vigne à perte de vue nous guide à Monbazillac perché sur une colline. Pour accéder à celui-ci nous

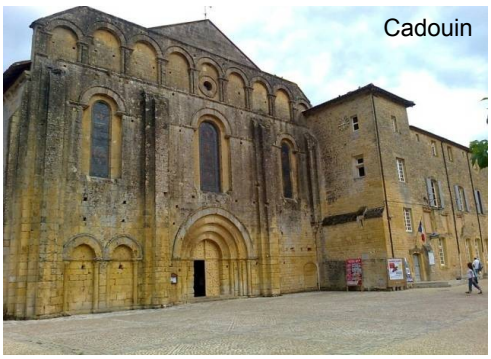
Cadouin

Cadouin

devons grimper une route sinueuse de 10% sur 2 km, mais cet effort est vite oublié par le panorama sur la vallée la visite du château et de la cave (nous restons sobres).

Monbazillac

Notre dernière nuit dans un gite se passe dans un ancien monastère accolé à une abbaye fondée au XII siècle situé au centre du bourg.

Monbazillac

Le 10 août nous touchons au but, il nous reste 76 km pour arriver à Granges sur Lot, notre vitesse journalière n'est pas très élevée mais aujourd'hui nous flânons, malgré quelques passages difficiles dont la côte à 15% qui traverse le village de Montferrand sur 1 km, dernière difficulté du raid. Nous arrivons à Granges où nous sommes accueillis par les Grangeais.

C'est la fin de saison, nous terminons les randonnés par la Drômoise le 22 septembre, départ de Die pour 1500 participants sur les différents parcours.

Départ de Die

Nous optons pour le 116 km. Le temps est frais, 9°, de la brume enveloppe les sommets, le soleil fait son apparition dans le milieu de la matinée et va nous accompagner toute la journée. Le parcours est d'un dénivelé de 1 450 m.

Col de Vache

Nous rappelons à tous les cyclistes, Grangeoises et Grangeois qu'ils sont les bienvenus, le dimanche matin à 8 h et 9 h à partir de l'heure d'hiver au rond point de la route de Saint Bardoux.

Contacts : Christian NODON 04.75.71.58.45
Bernard GRANDOUILLER 04.75.71.50.90

A.C.C.A. DE GRANGES LES BEAUMONT

Lors de notre assemblée générale du 17 mai 2013, nous avons élu un nouveau bureau :

- Président - Stéphane Honoret
- Vice président - René Blanc
- Trésorier - René Bruyère
- Secrétaire - Isabelle Honoret
- Délégué de l'AICA - Olivier Biolet

Tous d'abord je tiens a remercier Monsieur Blanc, président sortant pour ces années données à l'ACCA.

Nous sommes une association d' environ 20 chasseurs. Nous organisons chaque année « **une matinée boudin » prévue le 17 Novembre**. Nous vous espérons nombreux.

Nous participons à des travaux d'entretien pour faciliter les passages sur le territoire.
De plus nous avons une personne agréée pour la régulation des nuisibles, et nous participons à la gestion du gros gibier (sangliers et chevreuils) pour éviter des dégâts aux cultures.

le président
Stéphane Honoret

ASSOCIATION « AZERINA MICRO-PROJETS NIGER »

11 Rue Jacques Brel
26600 Granges les Beaumont
Tél : 04 75 71 55 51
e-mail : azerina@gmx.fr

Les contacts de l'association AZERINA avec ses correspondants relais à TCHIROZERINE ont été fructueux depuis le début de l'année. L'ensemble des projets de soutien prévus ont été réalisés.

motopompe

Grâce au bon chargement des nappes phréatiques au cours de l'été 2012, les cultures vivrières ont donné de bons résultats. Cependant, cette année encore des inondations ont occasionné de sérieux dégâts.
De plus l'invasion de criquets menace les céréales et les légumes dans les jardins.

Atelier de compos-

Nos aides s'orientent maintenant sur l'équipement de classes maternelles et primaires. Nous savons que la lutte contre l'analphabétisme est prioritaire au Niger, pays le plus pauvre du monde.

Activités de l'association en 2013 :
Les ventes d'Azérina à son stand du 1er mai 2013, comparées aux années précédentes, ont connue une baisse sensible. Les conditions météorologiques défavorables du début de l'année ont pénalisé à la fois la production des plantes aromatiques et des plants de légumes ainsi que le volume des ventes.

Foire aux fleurs du 1er mai à Granges les ***Beaumont***

Au cours de cet été, nous avons réalisé les premières confitures. Nous avons également assuré le suivi des sauges (ananas, iantina et microphylla)

Nos marchés de fin d'année : l'association sera présente à la **foire aux plantes du lycée horticole de Romans le samedi 19 octobre**.

Elle proposera sur son stand : des plantes de sauges fleuries (sauges ananas, sauges iantina et sauges microphylla) , divers articles de vannerie et de ferronnerie du nord Niger, confitures de cerise-rhubarbe, fraise-miel, abricot épluché, myrtille, fleur de sauge ananas, pissenlit, châtaigne et « saveurs d'automne ».

AZERINA tiendra un stand au marché de Noël de Clérieux le dimanche 17 novembre et au marché de Noël de Saint Jean de Muzols le dimanche 24 novembre où figureront les confitures et l'artisanat cités ci-dessus.

Vous pouvez également faire vos achats au siège social de l'association 11 rue J. Brel à Granges les Beaumont après nous avoir contactés par téléphone ou par mail (voir l'en-tête)

Nous vous invitons à venir découvrir nos produits sur les différents marchés, des produits uniques par leurs qualités pour des idées cadeaux.

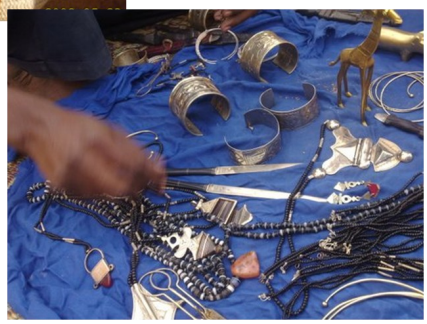

Pour l'association, chacun de vos achats représentent un véritable don aux populations les plus démunies de Tchirozérine. En effet, plus de 90% des recettes sont consacrés au soutien de leurs microprojets dans les domaines du développement de cultures vivrières (puits, techniques culturales, graines...), de l'alphabétisation, de la santé.

Merci pour votre soutien.

e-mail : comite-des-fetes.grangeslesbeaumont-26@laposte.net
site internet : tp://www.granges-les-beaumont-26.com

Journée familiale : Le dimanche 9 septembre dernier, s'est déroulée la traditionnelle « journée familiale » du comité des fêtes. Comme les années précédentes, cette journée a débuté à 11h15 par un dépôt de gerbe sur les tombes de nos amis, Michel Vossier et Nicolas Nodon qui nous ont quitté beaucoup trop tôt. Nous remercions très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à cette cérémonie de mémoire.

Après le cimetière, nous nous sommes tous retrouvés dans la salle de l'ancienne mairie pour partager un moment de convivialité autour d'un apéritif. La météo étant mauvaise, nous pensions ne pas pourvoir organiser notre barbecue habituel. Finalement, Sylvie et Michel nous ont proposé de nous rendre chez eux à l'abri sous leur hangar pour déjeuner avec repas tiré du sac et barbecue. C'est avec plaisir que nous avons tous accepté cette proposition qui nous a permis de prolonger la rencontre.

Après le repas, la pluie ayant cessé, nous avons finalement décidé d'organiser notre concours de pétanque « challenge Michel Vossier et Challenge Nicolas Nodon ». Nous sommes retournés sur la place de la salle ERA et nous avons eu la surprise de voir qu'il y avait des personnes qui nous attendaient pour jouer à la pétanque. Les finalistes sont : Patrice Lefranc et Michel Schrol ainsi que Raymond Cochet et Dylan Lefranc , le score : 13 à 10

Nous remercions tous les participants ainsi que la famille Schrol qui nous a permis de déjeuner à l'abri et de continuer ce beau moment de partage.

Rencontre et assemblée générale du jumelage des Granges de France : Cette année, la rencontre des membres du jumelage des Granges de France s'est déroulée à Granges sur Lot 47 (lot et Garonne). Quelques Grangeois de Granges Les Beaumont ont fait le déplacement pour participer à cette rencontre ainsi qu'à l'assemblée générale. Ils ont emporté avec eux, une très jolie pogne de Romans offerte par le comité des fêtes afin de marquer notre soutien et notre présence.

Pièce de Théâtre : **dimanche 13 octobre prochain à 15h à la salle ERA** la troupe TGB de Granges les Beaumont sous la direction de Gérard Barbieux aura le plaisir d'interpréter pour le comité des fêtes deux pièces de théâtre :

- Un beau salaud de Pierre Chesnot (comédie en 2 actes 90 minutes)

- La mère Luche de Francis Poulet (comédie en 1 acte 35 minutes)

L'entrée sera libre, n'hésitez à venir avec vos amis passer un bon moment
Nous espérons que vous viendrez nombreux

Nos prochaines dates à retenir :

- **Vendredi 6 décembre**, à partir de 19 h illuminations de l'église suivi d'un concert gospel avec la choral de Saint Marcel les Valence, dans l'église de Granges les Beaumont pour fêter à la fois, la fêtes de la musique et l'approche des fêtes de fin d'année.
- **Samedi 7 décembre,** notre super loto annuel avec comme d'habitude de très beaux lots.
- **31 janvier 2014,** Assemblée Générale du comité des fêtes
- **29 mars 2014,** repas dansant

A très bientôt dans nos manifestations .

Pour le président et son équipe
La chargée de communication
Marinette LARGEAU

Tous les articles concernant la vie du village sont les bienvenus
Nous comptons sur vous pour alimenter ce bulletin

Prochain numéro : décembre 2013
Merci de nous faire parvenir vos articles le 15 décembre au plus tard